THIERRY SARMANT

L'ENVERS DU GRAND SIÈCLE

Madame Palatine le défi au Roi-Soleil

Flammarion
au fil de l'histoire

L'Envers du Grand Siècle

Du même auteur

Les Demeures du Soleil. Louis XIV, Louvois et la surintendance des Bâtiments du roi, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières, Paris, H. Champion, 2003.

Vauban : l'intelligence du territoire, avec Martin Barros et Nicole Salat Paris, éditions Nicolas Chaudun / Vincennes : Service historique de la Défense, 2006.

Les Ministres de la Guerre (1570-1792). Histoire et dictionnaire biographique, (dir.), Paris, Belin, 2007.

Politique, guerre et fortification au Grand Siècle. Lettres de Louvois à Louis XIV, avec Nicole Salat, Paris, Société de l'histoire de France/Vincennes : Service historique de la Défense, 2007.

Régner et gouverner : Louis XIV et ses ministres, avec Mathieu Stoll, Paris, Perrin, 2010.

Le Grand Siècle en mémoires, Paris, Perrin, 2011.

Louis XIV homme et roi, Paris, Tallandier, 2012.

Fontainebleau : mille ans d'histoire de France, avec Jean-François Hebert, Paris, Tallandier, 2013.

1715 : la France et le monde, Paris, Perrin, 2014.

Vincennes : mille ans d'histoire de France, Paris, Tallandier, 2018.

Histoire mondiale des cours, dir. avec Victor Battaggion, Paris, Perrin, 2019.

Le Grand Colbert, avec Mathieu Stoll, Paris, Tallandier, 2019.

Pierre le Grand : la Russie et le monde, avec la collaboration de Jean-Pierre Sarmant, Paris, Perrin, 2020.

Catherine II de Russie ou le sexe du pouvoir, avec la collaboration de Jean-Pierre Sarmant, Paris, Calype, 2022.

*Le Régent. Un prince pour les Lumière*s, Paris, Perrin / Bibliothèque nationale de France, 2023.

Thierry Sarmant

L'Envers du Grand Siècle

Madame Palatine, le défi au Roi-Soleil

Flammarion

© Flammarion, 2024
ISBN : 978-2-0802-7004-7

À la mémoire
de Dirk Van der Cruysse

Introduction

Une voix dissidente à Versailles

> « Certains meurent dès qu'ils sont morts, d'autres vivent encore un peu, dans le souvenir de ceux qui les ont vus et aimés ; d'autres encore demeurent dans la mémoire de la nation qui fut la leur, ou même de la civilisation à laquelle ils ont appartenu. Mais tous sont encerclés de l'abîme du temps, qui finit par les engloutir. »
>
> Fernando Pessoa, *Le livre de l'intranquillité*

Si vous avez un peu vécu, vous savez que chaque génération a pour ainsi dire sa couleur : à quelques années de distance, les idées évoluent, les attitudes changent, les références se modifient, les mots n'ont plus tout à fait le même sens. On croit se comprendre, mais on ne se comprend qu'à demi, car le paysage mental n'est plus le même.

Ce qui est vrai, par exemple, de deux individus du même pays et du même milieu, séparés par une

dizaine ou une quinzaine d'années, l'est *a fortiori* bien davantage lorsque l'écart se mesure en décennies ou en siècles. La faille est d'autant plus sensible entre le XXI^e^ siècle et ceux qui l'ont précédé que les observateurs ont remarqué un phénomène désigné comme « accélération de l'Histoire » : à savoir l'accumulation, depuis le début de l'ère industrielle, de transformations radicales qui nous séparent de façon définitive de ce que furent nos ancêtres. Adieu monarchie, adieu noblesse, adieu paysannerie, adieu religion, adieu patriarcat ! Comment, dans ces conditions, se représenter l'imaginaire du « monde d'avant », cette Atlantide engloutie ? L'entreprise est d'autant plus ardue que nos devanciers les plus lointains étaient souvent plus pudiques que nous. Ils s'analysaient rarement et se dévoilaient moins volontiers encore.

Les rapports établis, sur quatre décennies, entre le roi Louis XIV et sa belle-sœur, Élisabeth-Charlotte, princesse palatine du Rhin ou de Bavière, devenue duchesse d'Orléans, sont de ce point de vue exceptionnellement documentés. Si le Roi-Soleil s'est toujours tenu dans une prudente réserve, il n'en va pas de même de l'épouse de son frère : elle a laissé des milliers de lettres, rédigées au fil de la plume, qui forment comme un enregistrement de ses pensées. « Madame » – car tel était le titre qui la désignait ordinairement – faisait partie de ces individus qui disent ou écrivent à peu près tout ce qu'ils pensent au moment où ils le pensent, sans retenue excessive,

et parlent de tout, à tort et à travers, à propos ou hors de propos. Vivant au XXIe siècle, elle passerait sa vie sur Instagram ou sur Twitter-X. Grâce à ce trait de personnalité, nous pouvons tenter de reconstituer un paysage mental disparu, éloigné de nous aussi bien dans le temps que dans la hiérarchie sociale.

L'intérêt en est double. Entrer dans l'intimité de Louis XIV et de sa famille, c'est mieux comprendre ce Grand Siècle qui est devenu en quelque sorte notre seconde Antiquité et qui constitue une part de notre identité. C'est aussi saisir les mécanismes qui font agir ceux que la naissance, la fortune et le pouvoir mettent au sommet de l'édifice – mécanismes qui sont d'ordinaire tenus cachés et qui, eux, traversent les siècles sans peut-être subir de grands changements.

Pour notre bonheur, Madame a parlé et écrit plus qu'elle n'aurait dû. Pour le malheur posthume de Louis XIV, elle nous révèle l'envers du Grand Siècle… et de quelques autres.

Les acteurs de la pièce

Sur le théâtre dont Madame Palatine nous ouvre les coulisses, les acteurs de premier plan se comptent sur les doigts des deux mains. Il importe de les présenter au lecteur avant de les faire entrer en scène. Tout tourne bien sûr autour de Louis XIV, roi de France et de Navarre, et ce drame est un drame de ▶

Louis XIV

Marie-Thérèse d'Autriche

Le Grand Dauphin

La dauphine

Le duc et la duchesse
de Bourgogne

La famille officielle et légitime du roi

Le duc du Maine

Le comte de Toulouse

Mme de Montespan

Mme de Maintenon

La famille officieuse ou légitimée du roi

Le duc de Chartres

La duchesse de Chartres

Madame

Monsieur

Les images sont issues
du fonds de la BNF. © BNF

Les Orléans

▶ famille. Louis, né en 1638, meurt en 1715. Il règne de 1643 à 1715 : soixante-douze années qui forment le plus long règne de l'histoire de l'Europe, et peut-être de l'histoire du monde, puisqu'il s'en est fallu d'un an et demi qu'Élisabeth II ne batte ce record de durée. Le gouvernement personnel de Louis est également le plus long de l'histoire de France, de 1661 à 1715, soit… cinquante-quatre années. Cette durée, la personnalité du roi, le souci qu'il eut de ce que l'on n'appelait pas encore son image font que Louis demeure dans notre imaginaire comme le Roi par excellence, une des trois ou quatre figures majeures de notre patrimoine historique, avec Jeanne d'Arc, Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle.

De sa première épouse, la reine Marie-Thérèse d'Autriche (1638-1683), infante d'Espagne, le roi n'a eu qu'un fils, Louis, titré dauphin de France et désigné comme « Monseigneur ». Ce dauphin, marié à une princesse de Bavière, en a eu trois fils : Louis, duc de Bourgogne, Philippe, duc d'Anjou, et Charles, duc de Berry. L'histoire désigne Monseigneur, personnage pourtant falot, comme le « Grand Dauphin », pour le distinguer de son fils le duc de Bourgogne, deuxième dauphin. En effet, Monseigneur est mort en 1711, quatre ans avant son père, et son fils a pris après lui le titre de dauphin. Mort un an après, ce deuxième dauphin est le père du futur Louis XV, né en 1710, et donc l'ancêtre des derniers Bourbons de France. Le duc d'Anjou, deuxième fils du Grand

Dauphin, devient le roi d'Espagne Philippe V : il est l'ancêtre des actuels Bourbons d'Espagne, de Sicile et de Parme. Le duc de Berry, troisième fils, meurt en 1714, sans avoir engendré de descendance.

Le frère cadet de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Anjou puis d'Orléans (1640-1701), appelé « Monsieur », a eu deux épouses successives, Henriette d'Angleterre (1644-1670), appelée « Madame », puis Élisabeth-Charlotte du Rhin ou de Bavière (1652-1722), appelée elle aussi « Madame ». Cette seconde Madame est la fille de l'électeur palatin Charles-Louis, un des huit princes électeurs du Saint-Empire romain germanique, ainsi nommés car ils ont le droit théorique d'élire l'empereur : sous Louis XIV, ce sont les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le duc de Bavière, auxquels s'ajoute, à partir de 1692, l'électeur de Brunswick-Lunebourg, dit électeur de Hanovre.

De la seconde Madame, le duc de Saint-Simon a tracé un portrait que confirment pour l'essentiel tous les contemporains : « Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, hors les courts temps de cour chez elle ; du reste, seule avec ses

dames ; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque ; nulle complaisance ; nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle [ne] manquât pas d'esprit ; nulle flexibilité, jalouse, comme on l'a dit, jusqu'à la dernière petitesse, de tout ce qui lui était dû ; la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. » Nous désignons la seconde Madame – que de son vivant on appelait « Madame » tout court – sous les appellations de « Madame Palatine » ou de « princesse Palatine » : sous Louis XIV, cette dernière expression désignait sa tante par alliance, Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine, qui vécut l'essentiel de sa vie en France.

De ses deux mariages, Monsieur a eu plusieurs filles et un seul fils, appelé Philippe comme son géniteur, titré duc de Chartres, puis duc d'Orléans après son père : c'est le futur Régent (1674-1723). De Monsieur et du Régent descendent Louis-Philippe, le dernier roi des Français (1830-1848), et les princes de l'actuelle Maison d'Orléans.

À la famille légitime du roi, il faut ajouter sa famille naturelle et légitimée. Outre de nombreuses liaisons passagères, Louis XIV a eu trois favorites en titre – Mlle de La Vallière (1644-1710), Mme de Montespan (1640-1707) et Mlle de Fontanges (1661-1681) –, puis une seconde épouse légitime, mais secrète, Mme de Maintenon (1635-1719). Mlle de La Vallière et Mme de Montespan ont donné au roi une

nombreuse progéniture. La première Mademoiselle de Blois, devenue princesse de Conti par mariage, et le comte de Vermandois sont les enfants de Mlle de La Vallière ; Mademoiselle de Nantes, duchesse de Bourbon puis princesse de Condé, la seconde Mademoiselle de Blois, duchesse de Chartres puis d'Orléans, le duc du Maine et le comte de Toulouse sont les enfants de Mme de Montespan.

Sous le Roi-Soleil, la Maison royale compte également trois branches cadettes légitimes – la première Maison d'Orléans, issue de Gaston, le frère cadet de Louis XIII ; la Maison de Condé et la Maison de Conti – et des branches naturelles, les Maisons de Longueville, de Vendôme et de Verneuil.

Toutes ces branches sont liées par d'incessants intermariages qui font que les personnalités les plus adverses se trouvent étroitement apparentées. Elles interagissent par ailleurs constamment sur un théâtre restreint : palais et hôtels particuliers parisiens, châteaux et maisons de plaisance d'Île-de-France ; Louis XIV se partage entre Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Marly et Fontainebleau, son frère et sa belle-sœur entre Saint-Cloud et le Palais-Royal ; princes du sang et princes légitimés ont des appartements dans les demeures royales.

Les querelles intestines de ce clan élargi peuvent paraître d'abord insignifiantes – on se dispute des préséances, des droits honorifiques, des charges, des héritages. Elles sont en fait le cœur de la vie politique

et sociale du temps, car leur enjeu, en dernière analyse, est l'accès au pouvoir dans et sur l'État.

Correspondants du roi, correspondants de Madame

Au grand désespoir des historiens, il n'y a pas, à proprement parler, d'« archives de Louis XIV ». Une bonne partie de ses papiers privés a été brûlée en 1715, au moment de son agonie. De sa correspondance intime, qui n'a pas dû être très abondante, il ne reste que des bribes. La correspondance politique du roi est plus importante, mais peu personnelle. Les échanges avec les ministres prennent la forme d'annotations sur leurs lettres et rapports, mais ces documents sont rares et très dispersés.

La correspondance diplomatique de Louis XIV est le plus souvent rédigée par le secrétaire d'État des Affaires étrangères et approuvée par le roi. La correspondance militaire l'est par le secrétaire d'État de la Guerre jusqu'en 1691. Après la mort du ministre Louvois, le monarque écrit lui-même aux maréchaux et généraux commandant sur les grands théâtres d'opérations, mais il se fait aider dans la rédaction par un homme de l'ombre, Jules-Louis Bolé de Chamlay, et il est difficile de distinguer, au sein de ces nombreuses missives, la part du souverain de celle de son collaborateur. Les célèbres *Mémoires* du roi, en principe destinés au Grand Dauphin, sont eux aussi

l'œuvre d'un collaborateur, le président de Périgny : si les idées sont sans nul doute celles de Louis XIV, leur mise en forme et leur style ne lui appartiennent pas.

Pour entendre la voix propre du Roi-Soleil, il faut se tourner vers quelques documents rares : sa correspondance avec son petit-fils Philippe V d'Espagne, où l'on retrouve les idées exposées dans les *Mémoires* mais sous une forme plus personnelle, et le testament rédigé en 1714 et complété en 1715 (voir Annexes).

Ministres, ambassadeurs et généraux qui s'adressent à Louis XIV le font sur un ton respectueux et volontiers flatteur. Mais comment faire la part des formules d'étiquette, qui s'adressent au roi comme institution vivante, de l'expression plus personnelle, qui vise à convaincre ou à séduire l'homme Louis XIV ? Comment savoir ce que ses proches collaborateurs pensent réellement de leur souverain ? Un seul d'entre eux, Claude Le Peletier, successeur de Colbert comme contrôleur général des Finances, a laissé des mémoires un tant soit peu sincères.

À l'opposé, la correspondance de Madame est d'abord une correspondance intime. La plus grande partie s'adresse à des parents et à des amis. À la première place vient sa tante paternelle Sophie (1630-1714), duchesse de Brunswick puis électrice de Hanovre. Sophie est une femme remarquable, une personnalité fort différente de celle de Madame : froide, calculatrice, habile politique. Une femme de

grande culture, polyglotte (elle parle cinq langues), amatrice de jardins, correspondante du philosophe Leibniz. « Je suis très franche et très naturelle, et je dis tout ce que j'ai sur le cœur », assure-t-elle, faisant ainsi plutôt le portrait de sa nièce que le sien. Passionnément aimée par Élisabeth-Charlotte, elle la considère avec un certain dédain : « Madame, dit-elle, écrit de très longues lettres, mais on y trouve peu de sujets importants. » Elle meurt en 1714, manquant de quelques mois de monter sur le trône de Grande-Bretagne, qui va ainsi à son fils, l'électeur George-Louis, qui devient le roi George I^er^. Elle est l'ancêtre de l'actuelle dynastie qui règne sur le Royaume-Uni.

Après la mort de Sophie, Madame la remplace comme correspondante par des cousines, Caroline de Brandebourg-Ansbach, princesse de Galles, femme intelligente et cultivée, grande lectrice et tête politique, elle aussi correspondante de Leibniz, et par la reine de Prusse, Sophie-Dorothée de Hanovre.

Les autres destinataires principales des lettres de Madame, ses demi-sœurs, Louise (1661-1733) et Élisabeth-Amalie, dite Amelise (1663-1709), sont des personnalités plus effacées. Filles du second lit du père de Madame, elles portent le titre médiéval de « raugrave », ressuscité par l'électeur Charles-Louis pour sa descendance « morganatique » – c'est-à-dire issue d'un mariage socialement inégal. Condamnées au célibat par leur naissance, elles occupent une position sociale inférieure qui les cantonne dans le rôle de

simples confidentes, réceptacles des humeurs de leur aînée.

Parmi les amis de Madame, la première place revient à Étienne Polier de Bottens. Ce gentilhomme d'origine française, né en 1620, a été son premier écuyer et son surintendant à partir de 1662, alors qu'elle était princesse électorale. Il la suit en France en 1671 et demeure à Paris jusqu'à sa mort, en 1711. Jusque dans son extrême vieillesse, le protestant Polier joue le rôle de directeur spirituel de Madame – le véritable confesseur, tandis que les confesseurs catholiques ne sont là que pour la forme.

Tels sont les principaux rédacteurs et destinataires des missives et des mémoires qui font revivre le Grand Siècle : des rois, des reines, des aristocrates, des gentilshommes. C'est dire que leurs préoccupations ne correspondent pas tout à fait à celles des masses, dont la voix ne nous parvient que par des canaux indirects. C'est là peut-être la grande leçon de l'Histoire : le peuple a quelquefois des porte-paroles, mais lui-même est le plus souvent silencieux.

Nous allons accompagner Louis XIV et sa belle-sœur sur une cinquantaine d'années, du mariage de la seconde, en 1671, jusqu'à sa mort, en 1722 : ce sera l'occasion d'examiner successivement les circonstances de leur rencontre, leurs conceptions politiques et sociales, leurs habitudes de vie, leurs goûts et dégoûts, leurs convictions religieuses, leurs dispositions face à un monde qui n'est pas resté immobile

durant un demi-siècle, leur attitude, enfin, devant la vieillesse et la mort.

On se demandera peut-être quel intérêt présente l'exploration des mentalités de notables morts et enterrés depuis trois cents ans. La réponse à cette interrogation est fort simple : l'exercice autorise à regarder nos mentalités propres avec plus de distance et à considérer que tout ce qui les constitue – principes, convictions, conventions, usages – n'est que circonstanciel. Ainsi découvrira-t-on que vertu, devoir, honneur et morale sont des notions relatives, et que les bases qui nous semblent les plus solides ne sont que fétus de paille destinés à être emportés, à leur tour, par la brise du temps. À l'heure où l'anachronisme, porté par la vague du « politiquement correct », fait son grand retour en histoire, la leçon n'est sans doute pas inutile.

I

L'union des contraires, 1671

Il est devenu banal, chez les historiens comme chez les romanciers, de plaindre le sort des princesses de jadis, « vendues » ou échangées au gré d'alliances politiques, jeunes filles mariées à des barbons, fiancées séparées pour jamais de leur famille et de leur patrie. Le lecteur avisé fera bien de se garder de ce pathos. D'abord, parce que, jusqu'à une date récente, le mariage était une affaire de familles, non d'individus ; d'intérêt ou de raison, non de sentiment. Depuis le haut jusqu'au bas de la hiérarchie sociale, on se mariait parce que le célibat n'était pas un état normal, parce que procréer était dans l'ordre des choses, parce que l'alliance convenue promettait des avantages financiers ou symboliques. Loin de souhaiter rester au logis parental ou d'espérer le parfait amour, une jeune fille issue de l'aristocratie, et plus encore d'une famille souveraine, était conditionnée à espérer une alliance prestigieuse.

Quand elle parle de ses prétendants, à la veille de la Révolution, la future Mme de La Tour du Pin dit :

« M. de Luxembourg m'aurait plu pour le nom », entendant par là qu'elle n'aurait pas été insensible à un tabouret de duchesse, toute jeune fille romanesque qu'elle ait pu être. Il en allait de même, et plus encore, un siècle plus tôt. Une princesse issue d'une Maison souveraine contemporaine de Louis XIV rêvait toujours d'une grande alliance : empereur romain germanique, roi de France ou roi d'Espagne pour les princesses catholiques ; roi d'Angleterre, de Suède ou de Danemark, princes électeurs de l'Empire pour les princesses protestantes. En quittant ses parents, on pleurait à chaudes larmes – les convenances l'imposaient –, mais on aurait été bien fâchée d'épouser un couvent, de rester vieille fille ou de conclure une alliance médiocre ou inégale. Sophie, tante paternelle de Madame, consultée par son frère sur un projet de mariage avec le duc de Brunswick, lui répondit tout uniment qu'elle y consentait volontiers, n'ayant « jamais eu de l'amour que pour un bon établissement ». Elle avait vingt-huit ans, et le danger était grand de « monter en graine » !

De l'Allemagne à la France

Comme tous les mariages de l'époque – là encore du sommet presque jusqu'à la base de la hiérarchie sociale –, celui d'Élisabeth-Charlotte de Bavière avec le frère du roi de France est une union arrangée.

Avant cette alliance, d'autres, plus ou moins prestigieuses, avaient été envisagées pour la princesse : le roi de Danemark, le prince d'Orange – futur ennemi principal de Louis XIV –, le prince électoral de Brandebourg, le duc de Courlande, le margrave de Bade-Dourlach.

Mais, alors qu'Élisabeth-Charlotte atteint ses dix-neuf ans, sa cousine Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, décède subitement. Mort suspecte : la première Madame, âgée de vingt-six ans, meurt peu de temps après avoir bu un verre d'eau de chicorée, que beaucoup pensent avoir été empoisonné. Pour le jeune veuf (trente ans), on imagine là aussi différentes hypothèses de remariage, toutes à vocation utilitaire : il s'agit tantôt d'apporter à la Maison royale des biens situés en France (ce serait le cas si Monsieur épousait sa cousine, la Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, la plus riche héritière du royaume), tantôt de faciliter des alliances politiques à l'étranger. C'est la dernière option qui l'emporte : la tante par alliance d'Élisabeth-Charlotte, Anne de Gonzague-Clèves, princesse palatine, installée en France, sert d'entremetteuse.

Pour la Maison palatine, cette alliance est un gain de prestige considérable ; l'électeur palatin se débarrasse en outre d'une fille qu'il ne voulait pas avoir à entretenir. La partie française a d'autres motifs. Dans l'immédiat, le mariage palatin doit conforter l'influence du roi de France en Rhénanie, à un moment où

l'expansionnisme bourbon se dirige dans cette voie. Si l'électeur palatin demeurait sans héritier mâle, la nouvelle duchesse d'Orléans apporterait à son époux – en fait, à son beau-frère – ses droits sur la succession palatine.

À la mi-octobre 1671, Élisabeth-Charlotte quitte donc Heidelberg, capitale du Palatinat, pour Strasbourg, alors ville du Saint-Empire romain germanique, accompagnée de son père l'électeur Charles-Louis et de sa tante Sophie. Dans la capitale alsacienne, ils retrouvent Anne de Gonzague et un jésuite par elle amené pour instruire la princesse dans la religion catholique. Le 31, l'électeur signe le contrat de mariage apporté par le marquis de Béthune, envoyé de Louis XIV. Le contrat est contresigné par Louis XIV et sa famille à Versailles le 6 novembre suivant. Deux jours plus tard – promptitude remarquable –, le contrat ratifié est remis à l'électeur, qui s'en retourne dans ses États. Le 11, Élisabeth-Charlotte et Anne de Gonzague quittent Strasbourg pour Metz, où la jeune princesse abjure le calvinisme, est baptisée dans la religion catholique et reçoit les sacrements de communion et de confirmation – avec des sentiments que l'on imagine d'une sincérité relative. Le 16 novembre a lieu le mariage par procuration, Monsieur étant représenté par le maréchal du Plessis-Praslin. Le 20 novembre, la nouvelle duchesse d'Orléans rencontre son époux près de Châlons, et le mariage est célébré derechef dans la cathédrale de

Châlons. Le 25, le couple arrive au château de Villers-Cotterêts, domaine du prince, où des fêtes sont données en leur honneur. Ils y reçoivent Louis XIV le 28 et soupent avec lui en particulier. On ne peut qu'admirer la rapidité de l'opération.

Tandis que l'attrait mutuel entre le duc d'Orléans et son épouse est nul – il aurait dit en la voyant : « Comment pourrai-je coucher avec elle ? » –, la sympathie est immédiate entre le roi et sa belle-sœur. La princesse parle très couramment le français – avec un fort accent allemand –, cause avec esprit, danse parfaitement. Le 1er décembre, arrivée à la cour, qui réside alors à Saint-Germain-en-Laye, la seconde Madame se tire très bien d'affaire, sans se montrer embarrassée par son rang nouveau et le théâtre sur lequel elle se trouve soudainement projetée. Quand elle rend sa première visite à la reine Marie-Thérèse, Louis XIV lui chuchote, complice : « N'en ayez pas peur, Madame, elle aura plus de peur de vous que vous d'elle. »

Le 2 décembre, en l'honneur de la princesse, le monarque fait représenter un ballet « composé de ce qui s'est trouvé de plus beau dans tous les autres divertissements que Sa Majesté a pris depuis plusieurs années », dixit la *Gazette*. Les réjouissances se poursuivent les jours suivants : comédie italienne, ballets de nouveau, bal dans le grand appartement du Château-Vieux de Saint-Germain, « où une infinité de lumières produisent un effet merveilleux ».

Entre Louis XIV et son frère, Élisabeth-Charlotte aurait volontiers choisi le premier. « Le roi, rapportera-t-elle bien plus tard, était grand et cendré ou châtain clair, et avait l'air mâle et une mine exceptionnelle. Monsieur n'avait pas l'air ignoble, mais il était très petit. Il avait les cheveux, les sourcils et les cils noirs comme le jais ». « Le roi, écrit-elle ailleurs, aimait la galanterie avec les dames ; je ne crois pas que mon seigneur ait été amoureux de sa vie » – entendons amoureux d'une femme, car Monsieur regardait d'un autre côté.

Élisabeth-Charlotte a douze ans de moins que son mari, quatorze ans de moins que Louis XIV. Cette différence d'âge a son importance : elle aidera le roi comme son frère à en imposer à la nouvelle venue.

Mariée et marieuse

En dépit des pleurs qu'elle verse en abondance en quittant sa patrie puis son père, Élisabeth-Charlotte de Bavière, « princesse électorale palatine du Rhin », ne fait pas exception à la règle des ambitions matrimoniales. Elle épouse le frère du roi de France, deuxième en ligne de succession au trône après le dauphin Louis. En l'absence de dauphine, elle devient ainsi, pour une dizaine d'années, la deuxième femme de France, juste après la reine Marie-Thérèse. La première épouse de Monsieur, Henriette d'Angleterre,

était sœur, fille et petite-fille de rois : la seconde Madame est donc mariée au-delà de toute espérance raisonnable.

La meilleure preuve que Madame Palatine adhère à ce système de valeurs est que, toute sa vie, à l'instar de ses comparses européennes, elle agit en marieuse, projetant d'unir sa fille ou les filles de sa parentèle à telle ou telle Maison puissante ou prestigieuse… ou du moins rêvant à ces sortes d'union. Pour sa propre fille, prénommée elle aussi Élisabeth-Charlotte, elle pense successivement au fils de son cousin l'électeur palatin, au Grand Dauphin devenu veuf, à son fils le duc de Bourgogne, au prince héritier de Danemark, à l'archiduc Joseph, roi des Romains, fils aîné de l'empereur germanique Léopold, au roi d'Angleterre Guillaume III, veuf de la reine Mary, etc. Mais sur le marché matrimonial européen la compétition est féroce : finalement, la jeune Élisabeth-Charlotte est mariée au duc de Lorraine. « J'avoue que j'aurais préféré que c'eût été le roi des Romains [le fils de l'empereur germanique], confie Madame, car la Lorraine est trop sujette aux griffes du roi. » Le mariage lorrain est donc un « pis-aller » : au moins, il s'agit d'un « prince authentique dont les ancêtres ne nous font pas rougir ».

On voit que la princesse ne se soucie ni de l'âge des candidats – des adolescents aux barbons – ni de leur caractère, encore moins de leurs mœurs – le roi Guillaume passe pour peu intéressé par les femmes –,

mais seulement du prestige attaché à une éventuelle union. Cette manière de voir a perduré bien au-delà de l'Ancien Régime : il a fallu attendre le XIXe siècle pour que se multiplient les mariages dits morganatiques, la seconde moitié du XXe siècle pour que les membres de familles souveraines ou aristocratiques s'unissent communément à des roturiers ou à des roturières.

Au XVIIe siècle, on n'en était pas encore là, et il était considéré comme normal, pour une princesse, de quitter son pays pour celui de son futur époux, d'en adopter la langue, le costume et les mœurs. On louait en France Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui parlait français comme si elle était née à Paris ; on se moquait, en revanche, de sa belle-fille, Marie-Thérèse d'Autriche, qui ne put jamais se défaire de son accent espagnol ni tenir une conversation spirituelle dans la langue qu'on ne disait pas encore de Molière.

Le changement de religion de la nouvelle mariée, dans le cas d'une différence de confession entre époux, était lui aussi chose commune. Hypocritement, les parties intéressées faisaient mine de s'en étonner. Après sa conversion éclair, Madame reçut ainsi de son père une lettre d'admonestation, destinée à une diffusion publique. Elle y répondit par une lettre tout aussi cérémonieuse… et tout aussi peu sincère.

Tout cela n'empêche pas que, sur le moment, Élisabeth-Charlotte ait pu avoir le cœur gros. Il lui fallut changer de pays, de religion, d'entourage et de régime

alimentaire, s'habituer à de nouveaux visages… et découvrir les plaisirs et les contraintes du mariage. Son mari n'était ni vieux ni laid, ce qui, pour le temps, n'était déjà pas si mal.

Le masculin et le féminin

Il faut pourtant avouer qu'en mariant Élisabeth-Charlotte du Rhin avec Philippe de France, on s'était comme ingénié à unir les contraires. Les contemporains eux-mêmes, pourtant peu délicats en la matière, en ont été frappés. Monsieur est un petit homme efféminé, ennemi des exercices du corps, passionné de toilettes, de bijoux et de fards. Il aurait voulu être femme et s'était volontiers habillé en femme dans ses jeunes années. Madame est une femme de forte constitution, qui recherche la fatigue du corps, indifférente aux parures. « Toute ma vie, proclamera-t-elle après son veuvage, et depuis ma première jeunesse, je me suis trouvée si laide que je n'ai jamais été tentée de faire beaucoup de parure ; les bijoux et la toilette ne font qu'attirer les yeux sur les gens qui les portent. Il était heureux que je fusse de cette humeur, car feu Monsieur, qui aimait extrêmement la parure, aurait eu mille querelles avec moi, pour savoir qui porterait les diamants les plus beaux. Jamais on ne m'a parée sans que lui-même n'ordonnât ma toilette entière ; il me mettait lui-même le rouge sur les joues. »

À la différence de son mari, la princesse aurait voulu être un homme. « J'ai regretté toute ma vie d'être femme, et à vrai dire, être électeur m'eût convenu mieux qu'être Madame », avoue-t-elle à sa demi-sœur la raugrave Louise en 1701. Elle revêt un habit masculin et une perruque d'homme pour chasser, ce dont témoigne un curieux portrait androgyne conservé au château de Charlottenbourg. Le comte de Clermont-Tonnerre, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, est disgracié pour avoir dit que « Madame était le plus sot homme du monde et Monsieur la plus sotte femme ».

Tout ou à peu près oppose les partenaires de ce couple transgenre : Monsieur n'a de goût que pour les fêtes et les cérémonies, Madame les fuit et vit volontiers dans la retraite. Monsieur a une religion superstitieuse, Madame tend à l'indifférence. Il y a donc peu de couples plus mal assortis. Même leur fils, le futur Régent, a senti cet antagonisme absolu des tempéraments. Quand on lui demande s'il aime les cérémonies et les parures, le jeune prince répond avec humour : « Je ne les hais pas autant que Madame, mais je ne les aime pas tout à fait autant que Monsieur. »

Beau-frère et belle-sœur

Épouser le frère du roi, c'est un peu épouser le roi. C'est à lui, autant qu'à son mari, que la nouvelle

Madame doit s'efforcer de plaire. En effet, Louis XIV est à la fois monarque et chef de famille. C'est autour de lui que s'organisent non seulement la vie de cour mais aussi la vie de famille de la « Maison royale », l'ensemble des princes et princesses liés à lui par le sang. Tout en disposant de résidences propres, ces princes et princesses suivent une grande partie de l'année le roi dans ses différentes demeures, où ils disposent d'appartements. Monsieur et Madame, qui font partie de la famille royale au sens étroit, voient Louis XIV presque chaque jour, partagent ses repas et ses divertissements. Intimité cependant toute relative, parce que l'essentiel de la vie du souverain se déroule en public.

De cette situation découle une psychologie particulière. Davantage encore que les courtisans ordinaires, Monsieur et Madame ont constamment leur attention portée vers le roi – héliotropes qui tournent avec le soleil. Ils scrutent ses paroles et ses actions, tâchent de deviner ses goûts et ses dégoûts, tentent d'obtenir de lui des avantages et des faveurs. Louis XIV est la figure majeure de leur existence. Il est difficile, voire impossible, de faire la part de l'intérêt et de la fascination dans leur comportement.

Madame n'est pas davantage une sainte que les autres membres de sa famille. Son souci de plaire à Louis XIV repose d'abord sur son désir de défendre et d'accroître sa position et celle de son lignage au sein de la cour de France. La princesse partage aussi